

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 15 avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

9 avril 2024

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Émilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication

sur le site internet de la ville,

18 avril 2024

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 27

Procurations :

Mme Chantal DUTOT à Mme Émilie DUTOT, Mme Aurore LAINÉ à M. André RIC, Mme Dominique LEPÈME à Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à M. Luc HITLER.

Excusée :

Mme Steffie HAMEL

Absent au moment du vote :

M. Bastien CORITON

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-032	Compte administratif 2023 Budget annexe – Cinéma le Paris
------------	--

Après avoir constaté que le Conseil municipal dispose bien du compte de gestion correspondant transmis par le comptable public, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 du budget annexe du cinéma le Paris, qui s'établit comme suit :

Compte tenu du report de l'excédent de l'exercice 2022 en section d'investissement s'élevant à 13 715,04 euros, le compte administratif 2023 se présente par section comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	100 868,99 €
	Recettes	100 868,99 €
	Résultat de l'exercice :	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	24 175,96 €
	Recettes	82 716,95 €
	Résultat de l'exercice en excédent de :	58 540,99 €

Monsieur le Maire précise que l'équilibre du budget 2023 du cinéma le Paris en fonctionnement a été réalisé grâce aux écritures suivantes :

Budget Ville

Section de fonctionnement – Dépenses

Mandat au compte 67441 : 55 943,15 €

Budget Cinéma « Le Paris »

Section de fonctionnement – Recettes

Titre au compte 774 : 55 943,15 €

Après que le Maire a quitté la salle, Monsieur Louis Marie LE GAFFRIC, doyen de la séance, propose au Conseil municipal :

- D'approuver le compte administratif du budget annexe du cinéma le Paris de 2023.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET